

Compte-rendu du Conseil d'école du Mardi 4 Avril 2017

❖ Personnes présentes :

- **Ecole :** M^{mes} Yannick GAL (*Directrice*), Blandine AGUESSE, Charline BIR, Sophie CHAPPAZ, Stéphanie CHASSERY, Sandrine DELAY, Sonia KALLAL, Charlène MARTIN, Brigitte REGAD, Sandrine TRUCHET (*Enseignantes*).
- **Mairie :** M^r Xavier PIN (*Maire*),
M^{me} Mireille DOMENJOUR (*Adjointe au maire en charge de l'école*),
M^{me} Séverine CHOPARD (*Elue au conseil municipal*),
M^{me} Valérie EUVRAT (*Coordinatrice périscolaire*).
- **ATSEM :** Sabrina GUICHON
Christelle BUSSAT
- **Parents délégués :** M^{mes} Gwénaél AZRAN-PERRIERE, Christel BERGOIN, Karinne BLAIRE, Stéphanie HEDIN, Charlotte HENRY, Anne-Sophie KELLER, Virginie NAGY, Nathalie REY, Anne THOBIE et M^r Nicolas LAMOINE.

M^r Reda BENBRAHIM EL ANDALOUSSI (*parent délégué suppléant, invité, non autorisé à s'exprimer*).
- **Sou des Ecoles :** M^{me} Sophie KEBERLE (*Vice-Présidente du Sou des Ecoles*)
- **Enfants-délégués :**
 - Inès SPEICH (*classe de CP de Yannick GAL et Amandine GREILLET*)
 - Enea PORCELLI (*classe de CP-CE1 de Sonia KALLAL*)
 - Yani GAUBERT (*classe de CE1-CE2 de Blandine AGUESSE*)
 - Nina BLAIRE (*classe de CE2-CM1 de Stéphanie CHASSERY*)
 - Anna MURPHY (*classe de CM1 de Sophie CHAPPAZ*)
 - Luna MUSILLO (*classe de CM2 de Charlène MARTIN*)

❖ Personnes excusées :

- M^r LICITRI (*Inspecteur de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois*).
- M^{me} Céline SERVIA (*contrainte d'assister à une réunion pour l'entrée au collège de sa fille*).
- M^{me} Amandine GREILLET (*contrainte d'assister à une animation pédagogique le même soir*).

La réunion débute à 18h10.

La directrice souhaite la bienvenue à tous les participants pour ce second conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017.

M^{me} GAL en profite aussi pour présenter officiellement M^{me} GREILLET, qui remplace M^{me} FOLLEAS en congé maternité depuis le 9 Janvier, ainsi que M^{me} MARTIN, qui remplace M^{me} ATANGANA en congé maternité depuis le 9 Mars.

Un tour de table est ensuite proposé pour permettre à chacun de se présenter.

1) Questions des délégués-élèves :

La parole est donnée aux enfants, afin qu'ils puissent poser leurs questions et repartir ensuite.

Leurs requêtes ont été les suivantes :

✓ Questions / Remarques concernant l'école :

- *Les enfants font remarquer que certains élèves s'accaparent le terrain de basket sous le préau et que le foot occupe beaucoup de place dans la cour de récréation. Ils demandent donc à ce que le basket soit accessible à tous et à ce que le foot n'empiète pas sur toute la cour.*
Les enfants souhaitent aussi que le planning des coins de jeux dans la cour de récréation soit davantage respecté, car actuellement, les jeux de ballons envahissent beaucoup trop l'espace et il n'y a malheureusement plus assez de place pour les autres jeux de cour, plus calmes ...
 - Les enseignantes ont pourtant déjà proposé diverses solutions pour améliorer l'utilisation de la cour et la rendre accessible à tous. En effet, elles ont mis en place un planning de jeux et ont mis des petits plots à disposition des enfants, afin que ceux-ci puissent mieux délimiter et séparer les différents espaces d'activités dans la cour. Les maîtresses disent aussi se montrer vigilantes sur le respect des plannings et veiller à ce que les jeux de ballons ne mobilisent pas toute la cour de récréation. Cela ne semble pas suffisant. Elles tâcheront donc d'être encore plus rigoureuses sur le respect des zones de jeu dans la cour. Parallèlement à cela, l'équipe enseignante va réfléchir pour repenser les espaces de jeux et établir un autre planning d'utilisation de la cour. Les maîtresses envisagent notamment de mettre en place des « *jours sans foot* », afin de favoriser la mise en place d'autres jeux collectifs.
- *Les élèves proposent de repeindre les murs du préau et de faire une grande fresque d'école sur le grand mur gris de la cour, côté élémentaire.*
 - Les enseignantes trouvent la proposition des enfants très intéressante. Cependant, elle mérite réflexion pour voir comment la réaliser. Les maîtresses proposent donc de la mettre en œuvre l'an prochain, car cette année, les délais sont courts, et le reste de l'année sera bien chargé en projets et activités ... Ce projet pourrait aussi s'étendre à la maternelle, avec la peinture des murs du préau, côté maternelle.
- *Les enfants suggèrent de mettre en place un journal de l'école.*
 - Les maîtresses pensent que ce serait une très bonne idée. Ce projet demande lui aussi réflexion et organisation. Les enseignantes proposent de réfléchir à la façon de le concrétiser pour l'an prochain, car d'ici la fin de l'année, cela semble difficilement réalisable ...

✓ Questions / Remarques concernant la mairie :

- *Les délégués soulèvent le problème de l'ouverture des toilettes pendant le temps de récréation de la cantine. En effet, depuis le retour des vacances de février, la mairie a décidé de limiter l'accès aux toilettes sur le temps de cantine, car les lieux ont été régulièrement dégradés et souillés avant les vacances de février. Cependant, les enfants souhaiteraient vivement que les toilettes ne soient plus fermés et qu'ils puissent y retrouver un accès libre. En effet, selon les délégués, certains de leurs camarades se plaignent que l'on refuse parfois de leur ouvrir les toilettes pendant le temps de cantine et d'autres élèves ont fait remarquer que la procédure est trop compliquée et longue pour ouvrir les portes des toilettes quand c'est urgent d'y aller...*
 - Valérie rappelle que la décision de fermer les toilettes a été prise car ces lieux sont régulièrement dégradés et qu'une consommation abusive de papier essuie-main y a été notée. En effet, la personne chargée d'entretenir les toilettes les a régulièrement retrouvés dans un état lamentable. Cela pose à la fois des problèmes de respect par rapport au travail fait pour l'entretien de ces lieux, mais aussi des problèmes d'hygiène, car cela empêche les enfants qui en ont besoin de pouvoir y aller sereinement quand ils en ont envie. Si les élèves se montrent à nouveau plus respectueux des lieux, les toilettes pourront peut-être à nouveau être ouvertes et laissés en utilisation libre sur tout le temps de récréation de la cantine. D'autre part, Valérie assure que les toilettes sont systématiquement ouverts à la demande. Il n'y a absolument aucun refus, les agents de la cantine n'empêchent en aucun cas les enfants d'aller aux toilettes.

- *Les enfants souhaiteraient qu'il y ait plus de dialogue possible avec le personnel en charge de la surveillance quand il y a des conflits à régler sur le temps de cantine. Selon eux, les punitions tombent trop vite et il n'y a pas assez de communication et de discussion pour régler les conflits.*
 - Valérie fait remarquer que les membres de l'équipe de cantine sont au contraire plutôt très à l'écoute. Toutefois, elles en reparleront entre elles et tâcheront d'être encore plus vigilantes. Valérie invite aussi les enfants à s'adresser à différentes personnes si les réponses obtenues de la part de certaines ne leur semblent pas satisfaisantes.
- *Les élèves demandent s'il serait possible que les ballons en mousse abîmés soient remplacés et qu'il y ait plus de ballons à leur disposition. En effet, les ballons en mousse actuels ne sont plus du tout utilisables et il y a très peu de ballons de basket. Tout cela engendre beaucoup de conflits pour l'utilisation des ballons ...*
 - Valérie informe les élèves qu'une commande de matériel est prévue pendant les vacances de printemps, le problème sera ainsi résolu.
- *Les délégués proposent de décorer les murs de la cantine, car la cantine est toute blanche et toute triste ...*
 - Il pourrait être envisageable de faire régulièrement des dessins par thème et de les afficher sur les murs de la cantine pour l'égayer. Il serait aussi possible d'utiliser les murs blancs de la cantine pour y afficher les productions des TAP et faire de la cantine un lieu d'exposition des TAP. Il faut cependant en rediscuter avec l'équipe de cantine et les intervenants des TAP pour voir comment tout cela pourrait être concrétisé.
- *Les élèves font remarquer que la cour de récréation est vraiment sale. Beaucoup de papiers de goûters traînent par terre ... D'autre part, les délégués notent que les emballages de compote abandonnés ont tendance à se transformer en bombes à eau, ce qui est très désagréable pour ceux qui en reçoivent ! Les enfants demandent donc à ce que ces papiers, qui correspondent aux goûters qui ont lieu avant l'étude, soient ramassés régulièrement à la fin du temps de pause qui précède l'étude.*
 - Cette remarque est justifiée. Elle avait déjà été faite lors du précédent conseil d'école et transmise aux personnes en charge de l'étude pour les alerter de ce problème. Un second rappel sera donc fait pour plus de vigilance quant à la propreté de la cour.
- *Les enfants suggèrent de proposer du tennis pendant les TAP.*
 - La mairie répond que cette activité est certes très intéressante, mais malheureusement pas très facile à gérer en collectif ... Par contre, une activité équivalente (le tennis de table) est déjà en place.
- *Les élèves souhaiteraient avoir plus de matériel informatique à disposition des enseignantes et des élèves (tablettes et ordinateurs).*
 - La mairie répond que suite à un don de matériel en juin dernier, des ordinateurs fixes sont en cours d'installation. Les choses sont en train de se finaliser et les enfants auront bientôt accès à un ou deux ordinateurs dans chaque classe. La mairie explique qu'il a fallu du temps pour rendre ces ordinateurs opérationnels, car cela a nécessité des petits travaux et l'achat de matériel. Les enseignantes et la mairie remercient vivement M^r BENBRAHIM EL ANDALOUSSI pour son généreux don. La mairie informe aussi qu'elle reverra son plan d'équipement en informatique lors de l'ouverture de la nouvelle école.
- *Luna, déléguée de la classe de CM2, soulève différentes problématiques liées à sa classe :*
 - *Il manque des stores dans la classe. En effet, le soleil gêne vraiment le travail des enfants : éblouissement, difficulté pour voir ce qui est projeté au tableau, nécessité de changer de place pour éviter le reflet du soleil ...*
 - *Il est nécessaire d'avoir un tableau blanc pour pouvoir projeter dans la classe car il n'y a pas de mur totalement blanc pour pouvoir le faire ...*
 - *Il serait agréable d'avoir un miroir dans les toilettes de CM2.*

Les réponses de la mairie ont été les suivantes :

- En ce qui concerne les stores, cela était bien prévu, c'est effectivement un équipement nécessaire. A noter toutefois que cette salle est une nouvelle classe, tout n'a donc pas encore pu être mis en place, les choses se font au fur et à mesure, et selon les équipements, la mairie attend de voir si cette classe sera pérennisée avant de les

mettre en place. La mairie va donc relancer les choses et faire le nécessaire pour que la classe puisse rapidement être équipée de stores.

- Pour ce qui est du tableau blanc, la mairie doit se renseigner sur le coût d'un tel équipement.
 - Au sujet du miroir dans les toilettes, après discussion au sein du conseil d'école, cet équipement ne semble pas du tout indispensable compte-tenu du fait que désormais, l'accès aux toilettes des CM2 est très réglementé, étant donné les derniers événements qui y sont survenus.
- D'autre part, cet équipement pourrait amener les enfants à passer beaucoup de temps inutile dans les toilettes, et cela pourrait entraîner bien d'autres problèmes non nécessaires.
- Il est rappelé aux enfants que la récréation est principalement faite pour s'amuser dans la cour ...

- *Les enfants font remarquer que l'étude et les TAP dérangent beaucoup les classes. Ils demandent donc à ce que les classes soient rangées et laissées telles quelles après utilisation. Ils souhaitent aussi que les personnes qui encadrent les TAP soient bien plus vigilantes par rapport au respect du matériel des enseignantes et des casiers des élèves qui sont régulièrement fouillés. En effet, il y a des problèmes récurrents de vols d'affaires appartenant aussi bien aux maîtresses qu'aux élèves.*
 - Valérie concède que cela n'est pas du tout acceptable. Le message va donc être repassé aux intervenants des TAP et de l'étude pour qu'ils soient beaucoup plus vigilants sur le respect des locaux mis à leur disposition.
- *Les élèves suggèrent un certain nombre d'idées pour la construction de la nouvelle école :*
 - *Actuellement, il y a beaucoup trop de monde dans la cour de récréation. Pourrait-on prévoir une cour plus grande dans la nouvelle école ?*
Serait-il aussi possible d'installer des cages de foot fixes, de dessiner des terrains de jeux au sol (pour le foot, le basket, ...), et d'avoir des bancs pour s'asseoir dans la cour de récréation de la prochaine école ?
 - *Il serait très agréable d'avoir des arbres dans la cour de récréation du nouveau bâtiment.*
 - *Serait-il possible d'avoir une bibliothèque, avec des ordinateurs à disposition, comme dans un CDI ?*
 - *Les futures salles de classe pourraient-elles être plus grandes dans la nouvelle école ? (Cela permettrait notamment de pouvoir avoir un coin bibliothèque dans toutes les classes, contrairement à ce qu'il existe à l'heure actuelle.)*
 - *Serait-il possible d'avoir un préau plus grand et plus haut dans la prochaine école ?*
 - *Serait-il envisageable d'équiper toutes les classes en ordinateurs et vidéoprojecteurs ?*
 - *Il serait très agréable d'avoir un potager dans la nouvelle école, afin de pouvoir y réaliser des activités régulières de jardinage.*
 - *Serait-il possible d'avoir un self dans la cantine du nouveau bâtiment ?*
 - *Pourrait-on réfléchir à faire un seul service pour permettre aux enfants de manger plus tôt ?*
 - *Serait-il envisageable d'avoir un gymnase au lieu d'une petite salle de motricité ?*
 - La mairie prend note de toutes ces idées et va réfléchir à la possibilité de les intégrer ou non au projet et de les concrétiser.
- *Le temps accordé aux questions des élèves se termine par les remerciements qu'adresse la classe de CE2-CM1 à la mairie et aux enseignantes pour tout ce qui a déjà été fait et mis en place ces dernières années, suite aux remarques et suggestions faites par les élèves.*
 - Les membres du conseil d'école apprécient ce retour positif et en remercient les enfants.

Suite aux réunions de délégués permettant de préparer les requêtes présentées au conseil d'école, des réponses ont déjà pu être apportées à certaines questions d'élèves, celles-ci n'ont donc pas été évoquées en conseil d'école.

Ces réunions préparatoires ont aussi été l'occasion de faire le point sur ce qui allait et n'allait pas dans le fonctionnement général de l'école. Différentes problématiques ont ainsi pu être soulevées suite à certaines questions d'enfants. Elles ont ainsi permis de clarifier et de repréciser certaines choses. Les délégués sont donc chargés d'en reparler ensuite avec leurs camarades, de leur faire un retour et de leur faire remonter ces problématiques, ainsi que les réponses qui y ont été données lors des réunions de délégués et/ ou du conseil d'école, l'objectif étant de pouvoir améliorer et solutionner certaines choses en passant par la médiation directe des délégués.

Voici les trois principaux messages que les délégués doivent faire passer dans les classes suite aux problèmes soulevés en conseils de délégués :

- ❖ Les élèves doivent faire nettement plus attention à la propreté et à l'hygiène des toilettes. Ils doivent se montrer beaucoup plus respectueux des lieux et du travail fait pour les entretenir !
- ❖ Les enfants doivent être bien plus soigneux et vigilants par rapport aux jeux mis à disposition dans les caisses de récréation ! Ils doivent bien ranger ces jeux correctement à la fin de la récréation, s'ils ne veulent pas que ceux-ci disparaissent peu à peu ... Les caisses sont régulièrement remises à jour et complétées, mais le nombre d'objets perdus augmente sans cesse et cela commence à être très coûteux ! Les caisses ne seront donc pas complétées d'ici la fin de l'année pour aider les élèves à prendre conscience de l'importance du respect du matériel mis à leur disposition. Les enfants doivent aussi faire attention à ne pas tirer les ballons trop fort pour ne pas les perdre trop facilement ...
- ❖ Les élèves doivent faire attention à davantage respecter les espaces de jeux et à ne pas sortir de leur terrain. Ils doivent plus respecter les emplacements attribués aux différents jeux, sinon tout le monde ne peut pas jouer librement dans la cour et le foot et le basket occupent alors toute la place... Or la cour doit pouvoir être utilisée par chacun...

Un temps sera donc banalisé dans les classes cette semaine pour permettre aux délégués de faire un retour à leurs camarades sur les problématiques soulevées en conseils de délégués et sur les réponses apportées aux questions posées lors du Conseil d'Ecole. Les délégués de classe ont donc un véritable rôle de médiateurs entre les élèves et les adultes.

2) Projet d'école :

Lors du premier conseil d'école, M^{me} GAL avait redéfini ce qu'était le projet d'école, quel était son rôle et quels objectifs il visait. Comme cela avait été expliqué en novembre dernier, cette année, l'équipe enseignante doit réécrire le projet d'école.

Lors du premier conseil d'école, les enseignantes avaient présenté l'état de leur réflexion par rapport à l'écriture du nouveau projet d'école. Elles avaient alors fait le point sur le précédent projet d'école et pointé ce qui avait pu être réalisé ou non. Les maîtresses en étaient alors à définir leurs prochaines priorités et leurs prochains objectifs pour les trois années à venir.

Depuis, M^{me} GAL indique que le projet a un peu avancé. Il a été intégré dans le Portfolio (= outil de gestion numérique des projets d'école) et il est actuellement en cours de validation auprès de Monsieur l'Inspecteur. Le projet d'école effectue des allers-retours entre l'école et l'IEN pour que les maîtresses puissent apporter les corrections demandées avant sa validation finale.

La version finale du nouveau projet d'école 2017-2020 devrait pouvoir être présentée lors du dernier conseil d'école de l'année, en juin, sachant que les pistes de travail retenues par les enseignantes ne devraient pas être très différentes de ce qui avait été présenté en novembre dernier, et que les maîtresses ont déjà commencé à mettre en œuvre certains axes de ce nouveau projet.

M^{me} GAL rappelle les quatre axes autour desquels s'articule le projet d'école :

- ⇒ Volet n°1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun.
- ⇒ Volet n°2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé).
- ⇒ Volet n°3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive (Elèves à besoins particuliers).
- ⇒ Volet n°4 : Vie scolaire (Relations avec les familles, communication, partenariats).

M^{me} GAL insiste sur le fait que ce sont ces quatre axes qui définissent les grandes orientations qui sont données au travail fait à l'école, ainsi que les priorités qui sont fixées pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs visés à la fois par les programmes, le socle commun et les directives académiques.

3) Projets, activités et sorties prévus pour le deuxième et le troisième trimestres.

M^{me} GAL entame une présentation des différents projets et activités qui ont été mis en place à l'école en fin de premier trimestre et au cours du second trimestre, ainsi que ceux qui seront mis en place pendant le troisième trimestre.

Elle explique qu'au cours de cette présentation, elle s'efforcera de mettre en relation chaque projet et chaque activité avec le volet lui correspondant dans le projet d'école.

En effet, cette façon de procéder permettra de :

- bien mettre en évidence que toute action menée à l'école n'est pas faite au hasard, mais en cohérence avec le projet d'école qui fédère toute la vie de l'école.
- montrer aux membre du Conseil d'Ecole comment les enseignantes font vivre les différents axes du projet d'école au fil des activités proposées aux enfants, et que le projet d'école est bien un outil de travail quotidien et une réalité.

La directrice précise que la présentation qui suivra se fera donc en se référant tour à tour à chacun des volets du projet d'école. A noter aussi que pour chaque volet, les projets communs d'école ou de cycle lui correspondant seront toujours évoqués en premier, suivront ensuite les projets de classe se rapportant à ce même volet du projet d'école.

□ **Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet n° 2 du projet d'école : la mise en place de parcours éducatifs sous les angles artistique et culturel :**

Comme cela avait été annoncé lors du premier conseil d'école, l'équipe enseignante a décidé de mettre l'accent sur l'accès à la culture dans le nouveau projet d'école.

- ◆ Un des objectifs principaux est de faire prendre conscience aux élèves que les pratiques artistiques et les lieux culturels peuvent être très variés et très différents. La culture ne se résume pas au musée et / ou au cinéma ...
- ◆ Les maîtresses souhaitent aussi aider les élèves à se créer un socle culturel commun, avec des références communes, car tous les enfants n'ont pas le même accès aux lieux et pratiques culturels.
- ◆ Les enseignantes veulent aussi permettre aux élèves de pouvoir découvrir des lieux et des pratiques artistiques qu'ils n'auraient pas forcément l'occasion de découvrir avec leur famille.

Tout cela a déjà commencé à être mis en place l'an dernier de par les différents projets proposés dans certaines classes (notamment avec *la sortie à Chosal* des classes de PS-GS / GS-CP / CP, la sortie à *Passy* des classes de GS-CP et CP, la mise en place du *cahier de parcours culturel* ...).

L'équipe enseignante va donc continuer à travailler dans ce sens ces trois prochaines années, en renforçant certains points.

La mise en place d'un parcours culturel construit de la PS au CM2 sera donc un temps fort du nouveau projet d'école.

Voici les actions mises en place avec les élèves pour concrétiser et faire vivre le volet n°2 du projet d'école :

➤ **Concert de l'OSR :**

Jeudi 15 Décembre dernier, les élèves du CP au CM2 se sont rendus au *Victoria Hall*, à Genève, pour assister à un concert de l'OSR (= Orchestre de la Suisse Romande).

Les élèves ont donc pu assister à un concert de musique classique, spécialement élaboré et mis en scène pour un public scolaire. Ce concert avait pour titre « **Les Surprises de Haydn** ».

Après une présentation de l'orchestre et de ses différentes familles d'instruments par *Marie Ernst*, les enfants sont passés de surprise en surprise, avec la découverte de cadeaux cachés au milieu de l'orchestre. En effet, chaque cadeau permettait d'annoncer et d'expliquer le sens du morceau de musique qui allait être joué ensuite.

Les enfants ont pu écouter six symphonies en tout. Le concert s'est terminé par le chant « *Mon beau sapin* », que toute la salle a entonné, accompagnée de l'orchestre.

Sur certaines symphonies, deux danseurs ont effectué des chorégraphies modernes.

Ce concert était donc très original car il mêlait musique classique et danse contemporaine. Cela a beaucoup plu à certains élèves, d'autres n'ont pas du tout accroché ...

Grâce à cette sortie, les enfants ont aussi pu découvrir une célèbre salle de concert régionale aux décors somptueux et avec une qualité acoustique exceptionnelle.

Pour mettre en place cette excursion, une participation de 5€ par enfant a été demandée aux familles.

Quant au transport en car, il a été pris en charge par la mairie.

➤ Projet Chorale / Opéra :

L'an dernier, l'école avait reçu la visite d'une cantatrice : *Marie-Ange TODOROVITCH*. Elle était venue présenter son art et son métier à tous les enfants de l'école. Les élèves avaient vraiment été enchantés par cette intervention et suite à cela, ils avaient demandé une *activité chorale*.

Les enseignantes ont donc réfléchi pour voir comment elles pourraient répondre favorablement à cette demande et mettre en place ce genre d'activité avec leurs élèves.

Dans cette perspective, les maîtresses se sont donc inscrites à une formation pédagogique d'école sur le thème de la chorale (6 heures de formation).

Elles ont aussi réussi à trouver une chanteuse lyrique prête à s'impliquer dans leur projet et à les aider à le mettre en œuvre.

Elle s'appelle *Caroline BLANPIED* et elle vient de Grenoble.

Caroline BLANPIED est à la fois chanteuse, comédienne, metteur en scène et auteur.

Elle fait partie de « *La fabrique Opéra* », pour laquelle elle assure de nombreuses mises en scène.

Elle intervient à l'école une fois par mois, le jeudi. Elle a commencé à intervenir le 2 février dernier. Sept à huit interventions sont prévues d'ici la fin du mois de juin. Le calendrier des interventions a été un peu bousculé car *Caroline BLANPIED* prépare en même temps un opéra, mais il va être corrigé pour permettre la bonne réalisation du projet.

Grâce à l'intervention de Caroline, les enseignantes souhaitent :

- ✓ Poursuivre le travail de découverte et de sensibilisation à l'opéra entrepris l'an dernier avec *Marie-Ange TODOROVITCH*. En effet, l'opéra est un art de plus en plus méconnu du grand public. Il s'agit donc de faire découvrir ce monde un peu particulier aux élèves, de leur rendre accessible et de leur faire prendre conscience de la richesse de cet art qui mélange différentes pratiques artistiques.
- ✓ Aider les élèves à prendre conscience de tout ce qu'ils peuvent faire avec leur voix et les aider à mieux la maîtriser.
- ✓ Permettre aux élèves de pratiquer le chant en chorale et de partager un projet commun entre pairs.
- ✓ Favoriser le lien entre tous les élèves de l'école et les fédérer par le partage d'un projet commun.

➤ Spectacles de danse à Château Rouge :

⇒ Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus à *Château Rouge*, **le Mardi 24 Janvier, après-midi**, pour assister à un spectacle de danse mis en scène par le chorégraphe *Bouba LANDRILLE TCHOUDA*.

La représentation avait pour titre : « **Boomerang** ».

A travers ce spectacle de hip-hop, les élèves ont pu réfléchir sur la violence, violence qui nous guette, qui grandit chaque jour un peu plus, jusqu'à nous exclure, nous aliéner, et à abîmer notre humanité.

Dans une scénographie du quotidien où figurent des lieux banals, la rue, une salle d'attente, une chambre, au hasard des circulations ..., les danseurs - véloce, intenses, puissants - se lancent dans un simulacre de course, une partie de chasse, où chercher à prendre le dessus pour vaincre et peut-être juste vivre ...

Chez *Bouba LANDRILLE TCHOUDA*, la danse naît toujours d'une réflexion sur la nature humaine. Nourri des cultures du monde et d'un parcours métissé entre danses urbaines et contemporaines, *Bouba* l'autodidacte aime rassembler les gens par le geste.

⇒ Quant aux élèves de CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1, ils se sont eux rendus à *Château Rouge*, **le Mardi 4 Avril, après-midi**.

Ils ont assisté à un spectacle de danse présenté par la compagnie « Grenade ».

Cette représentation avait pour titre « **Welcome** ».

Elle a permis aux élèves de découvrir un spectacle de danse contemporaine élaborant un style propre, porté par une énergie jubilatoire, qui présente une danse métissée, influencée par le hip-hop, la danse orientale et la danse africaine.

Pour « *Welcome* », *Josette Baïz* a fait appel à six femmes chorégraphes qui mêlent des langages variés.

Elles livrent dans ce spectacle leur vision décalée et personnelle du monde. La mise en commun de ces pièces en un seul et même spectacle en fait un événement rare et dresse un panorama éclectique de la danse contemporaine actuelle, telle qu'elle est imaginée par les femmes à travers le monde.

« *Welcome* » est comme une tour de Babel chorégraphique avec, pour fil conducteur, l'esprit joueur, la vigueur et l'ardeur des danseurs. Un bel aperçu de l'évolution de la danse contemporaine de ces dix dernières années.

Ces deux sorties ont été l'occasion pour les enfants :

- ✓ de découvrir des compagnies professionnelles de danse et des chorégraphes de renommée.
- ✓ de découvrir la danse contemporaine sous différentes formes et différentes versions.
- ✓ de se rendre compte de la diversité des pratiques artistiques (*cinéma / théâtre / peinture / ...*)
- ✓ de fréquenter une célèbre salle de spectacle régionale consacrée à la création contemporaine.

Pour pouvoir financer ces sorties, les enseignantes ont fait appel à une contribution des parents. En effet, une participation de 5€ par enfant a été demandée aux familles.

Quant au transport en car, il a été pris en charge par la mairie.

➤ Spectacle au Grand Théâtre de Genève :

Mercredi 28 Juin prochain, les élèves de la PS au CM2 se rendront à l'*Opéra des Nations*, à Genève, pour assister à un conte musical de **Sergueï Prokofiev**, qui a pour titre : « **Pierre et le loup / Le bûcher d'hiver** »

Cette représentation sera le fruit de la collaboration entre le récitant *Joan Mompert*, l'*Orchestre du Collège de Genève* et le *Grand Théâtre de Genève*.

Les enfants pourront ainsi (re)découvrir deux ouvrages de Sergueï Prokofiev dédiés au jeune public : « *Pierre et le loup* » et « *Le Bûcher d'hiver* ».

Serge Prokofiev a été l'un des plus grands compositeurs de musique pour enfants et « *Pierre et le loup* » est certainement son œuvre la plus connue. L'histoire du petit Pierre, de son grand-père anxieux, et des animaux de la ferme et des bois, tous représentés par un instrument différent, fait ou devrait faire partie de l'enfance de chacun.

« *Le Bûcher d'hiver* », écrit en 1950, est la brillante narration d'une excursion de jeunes citadins dans une colonie de vacances dans les forêts autour de Moscou. Ils passeront la journée à patiner, rencontreront les enfants du kolkhoze voisin et feront un grand feu de joie ensemble sous les étoiles, avant de rentrer en ville le lendemain.

Cette sortie sera l'occasion pour les enfants :

- ✓ d'assister à un concert avec un grand ensemble symphonique et de découvrir les instruments « en vrai ».
- ✓ d'assister à un spectacle musical et de vivre l'expérience d'un vrai conte musical.
- ✓ de découvrir des pièces du grand répertoire.
- ✓ de faire le lien avec tout le travail mené sur le chant et l'opéra avec *Caroline BLANPIED*.
- ✓ de se rendre compte de la diversité des pratiques artistiques (*cinéma / théâtre / peinture / musique ...*).
- ✓ de fréquenter une célèbre salle de spectacle régionale.

Pour pouvoir financer cette sortie, l'équipe enseignante fera appel à une contribution des parents.

En effet, le prix d'une place étant de 10€, une participation de 5€ par enfant sera demandée aux familles et les maîtresses utiliseront la subvention que leur alloue le Sou des Ecoles pour financer le reste.

Pour le transport en car, les enseignantes feront une nouvelle fois appel à une subvention de la mairie.

➤ Projet « Ecole et Cinéma » :

Les enseignantes ont choisi de reconduire cette année encore le projet « *Ecole et Cinéma* », pour toutes les classes de l'école.

En lien avec le projet d'école, il s'agit de développer une culture commune et de faire découvrir aux enfants des œuvres de référence du patrimoine, que les enfants n'ont pas forcément l'occasion de voir avec leurs parents.

Les enfants verront trois films dans l'année (un par trimestre), au cinéma « *Rouge et Noir* » de Saint Julien-en-Genevois.

Pour pouvoir participer à ce programme, il faut payer une adhésion de 80€, qui a été totalement prise en charge par la COOP cette année encore.

Une participation de 2,50€ est demandée aux familles pour chaque film.

Quant au transport en car, il est totalement financé par la Mairie.

Pour le deuxième trimestre, les enfants sont allés découvrir les films suivants :

- **Mardi 14 Février :** « La magie Karel Zeman » (courts-métrages d'animation du réalisateur tchèque Karel Zeman, filmés entre 1945 et 1972, et d'une durée de 46 minutes) **pour les enfants des quatre classes de maternelle.**
Ce programme de cinq films d'animation permet de mesurer l'étendue des talents du cinéaste Karel Zeman, qui bricolait des films d'animation avec des marionnettes et des bouts de ficelle.
- **Mardi 14 Février / Jeudi 16 Février :** « Le Kid » (film de fiction de Charles Chaplin, en version muette avec accompagnement musical, datant de 1921, et d'une durée de 53 minutes) **pour les toutes les classes d'élémentaire.**
Charlot, vitrier miséreux, trouve un enfant abandonné. Gêné par sa découverte, il tente d'abord de s'en débarrasser, avant de s'attacher à lui. Il l'éduque de son mieux, malgré les conditions difficiles ...

Pour le troisième trimestre, les enfants sont allés visionner les films suivants :

- **Mardi 11 Avril :** « Les aventures de Robin des Bois » (film de fiction de William Keighley et Michaël Curtiz, datant de 1938, et d'une durée d'une heure et 42 minutes) **pour les enfants de la classe de CE1-CE2.**
En l'an 1191, le roi Richard Cœur-de-Lion, de retour de Croisades, a été fait prisonnier. Son frère, le Prince Jean, tient à garder le pouvoir. Robin de Locksley, archer de grande valeur, se refuse à reconnaître l'autorité de l'usurpateur. Recherché activement, il se réfugie dans la forêt de Sherwood avec quelques compagnons pour organiser la résistance ...
- **Mardi 11 Avril :** « Wadjda » (un drame germano-saoudien de Haifaa Al-Mansour, datant de 2012, et d'une durée d'une heure et 38 minutes) **pour les classes de CE2-CM1 / CM1 / CM2.**
Wadjda, douze ans, habite dans une banlieue de Riyad. C'est une fille pleine de vie, qui porte jeans et baskets, écoute du rock, et ne rêve que d'une chose : s'acheter le beau vélo vert qui lui permettra de faire la course avec son ami Abdallah. Mais au royaume wahhabite, les bicyclettes sont réservées aux hommes ...
- **Jeudi 13 Avril / Vendredi 14 Avril :** « Kirikou et la sorcière » (film d'animation de Michel Ocelot, datant de 1998, d'une durée d'une heure et dix minutes) **pour les classes de CP et CP-CE1, ainsi que pour les quatre classes de maternelle.**
Le minuscule Kirikou naît dans un village d'Afrique sur lequel une sorcière, Karaba, a jeté un terrible sort : la source est asséchée, les hommes kidnappés ... Mais Kirikou, sitôt sorti du ventre de sa mère, veut délivrer le village de son emprise maléfique et découvrir le secret de sa méchanceté ...

- ☐ **Les projets de classe en lien avec le volet n° 2 du projet d'école, qui vise à mettre en place un parcours artistique et culturel pour les élèves.**

◆ Projet des classes de CP et CP-CE1 : « Sur le chemin de l'Art » :

- ✓ Comme cela avait été annoncé en novembre dernier, cette année, dans le cadre du nouveau projet d'école, les enseignantes de CP et CP-CE1 ont choisi de mettre en place dans leurs classes un projet qu'elles ont intitulé « Sur le chemin de l'art... ». Celui-ci vise à mettre en œuvre un parcours culturel pour les élèves.
Ce projet répond à plusieurs objectifs, comme celui d'offrir aux enfants la possibilité de découvrir des lieux artistiques différents, afin qu'ils puissent rencontrer et mieux comprendre différentes formes d'art et de pratiques artistiques.

Dans cette perspective, les classes de CP et CP-CE1 se rendent régulièrement à l'espace d'art contemporain « **Arteppes** », à la MJC des Teppes, à Annecy, pour y découvrir les différentes expositions présentées dans cet espace culturel. A noter que cet espace accueille des artistes de la région, souvent issus de l'ESAA (Ecole Supérieure d'Art d'Annecy).

Quatre visites sont prévues à l'Arteppes d'ici la fin juin. Chaque visite est suivie d'un atelier pour permettre de réinvestir une notion évoquée au cours de l'exposition.

Deux visites ont déjà été effectuées :

- Le **Jeudi 8 Décembre dernier**, pour découvrir une exposition intitulée « *Lignes de fuite* », faisant référence à l'Histoire, aux mémoires et à l'actualité des migrations. Les élèves ont ensuite travaillé sur l'idée de mouvement en reproduisant le cliché d'un manège en mouvement à l'aide de pastels gras.
- Le **Jeudi 9 Février**, les classes ont visité l'exposition « *A première vue* ». Les élèves ont ainsi pu observer des images sous différentes formes. Au cours de l'atelier, ils ont travaillé sur le passage du figuratif à l'abstrait, à travers le dessin d'un violon qui se déforme par un procédé de fonte sous la chaleur.

- Le **Jeudi 6 Avril prochain**, les élèves verront l'exposition intitulée « *L'image du modèle* ». A cette occasion, les élèves pourront découvrir des œuvres collaboratives et en fabriquer une eux-mêmes lors de l'atelier de pratique qui suivra.
- Une dernière visite est prévue le **Vendredi 9 Juin**.

Ce cycle de visites est totalement financé par le Sou des Ecoles.

Au fil de l'année, ce projet est aussi enrichi par les autres sorties communes (concert de l'OSR *au Victoria Hall de Genève* / spectacle de danse contemporaine à *Château Rouge* / ...), qui permettent d'aider les élèves à prendre conscience de la diversité des pratiques artistiques et des lieux culturels.

- ✓ Les élèves assisteront aussi à une conférence intitulée : « **Les arts, ... toute une histoire !** ».

Elle aura lieu le **Mardi 11 Avril**, à la salle polyvalente du village.

Cette conférence interactive a pour but de faire découvrir l'Art à travers l'Histoire.

Elle présentera un concentré d'images pour permettre aux élèves d'explorer les caractéristiques et les fonctions des arts au fil du temps et des espaces.

Les élèves découvriront successivement des œuvres datant de la Préhistoire, de l'Antiquité, du Moyen-Age, des Temps modernes, du XIX^{ème} siècle et de l'époque contemporaine. En effet, depuis la Préhistoire et sur tous les continents, les êtres humains dessinent, inventent, imaginent, bâtissent, chantent et dansent.

Ce programme sera donc une balade au fil des grandes périodes historiques, à la rencontre de quelques artistes connus ou méconnus, et à la découverte des secrets de leur Art.

Cette activité proposée par la compagnie « *Planète Mômes* » sera totalement financée par le Sou des Ecoles.

♦ **Projet « Film d'animation » de la classe de CE1-CE2 :**

Les CE1-CE2 ont terminé leur grand projet de l'année : *réaliser un film d'animation*.

Durant tout le mois de janvier (sur environ une dizaine d'heures), les élèves ont travaillé sur l'écriture d'une histoire. Au départ, ils ont décidé en commun de la trame générale, puis ils ont été répartis en groupes pour écrire les différentes parties de l'histoire. Enfin, ils ont transformé leur texte en scénario pour film, avec la description des actions réalisées par les personnages et la mise en place de dialogues.

Puis, le jour tant attendu est arrivé, avec la venue de *Simon BUISSON*, qui a aidé les élèves à réaliser le film.

Simon est venu à l'école durant quatre matinées.

La première matinée a permis aux élèves de comprendre le procédé du film d'animation et de commencer à fabriquer leurs personnages en pâte à modeler. Lors de la deuxième matinée, les élèves ont terminé la confection de leurs personnages. Ils ont aussi préparé la jaquette du DVD et réalisé les décors en peinture. La troisième et la quatrième matinées ont été consacrées au tournage du film : prises des photos, réalisation du générique et enregistrement de la bande son.

Simon est revenu au retour des vacances de février pour visionner le film avec les enfants, ces derniers étaient alors au comble du bonheur ! Un DVD a été donné à chaque élève de la classe. La classe a également organisé des séances de projection, afin que les autres classes de l'élémentaire puissent voir le film et poser des questions aux élèves de CE1-CE2. Les échanges entre élèves ont été très intéressants.

Ce projet a permis un travail pluridisciplinaire : Production d'écrit, Lecture à voix haute avec l'intonation, Arts visuels avec la création des décors et des personnages, TICE avec l'utilisation du numérique, Questionner le monde avec un travail sur le repérage et le plan et enfin, Education Morale et Civique avec tout le travail de collaboration nécessaire et l'engagement dans le projet.

Ce projet a été une belle réussite et les enfants demandent à écrire la suite de l'histoire ... Les élèves peuvent être fiers de leur travail car le film est vraiment très réussi.

M^{me} AGUESSE remercie le Sou des écoles qui a financé le projet.

Dans le cadre de ce projet autour du film d'animation, les élèves de CE1-CE2 sont également allés passer une matinée au C.I.T.I.A (= musée du film d'animation), à Annecy, le **Jeudi 23 Mars**. Là, ils ont pu découvrir et manipuler toutes sortes d'objets et d'instruments

qui ont été à l'origine de l'animation des images (thaumatrope, ...). Cela leur a notamment permis de retracer l'histoire du film d'animation. Ils ont aussi pu découvrir un large panorama de l'image animée leur permettant de décrypter les techniques de l'image et de l'animation.

Enfin, le CITIA, organisateur du Festival International du Film d'Animation d'Annecy, en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 74) et les salles de cinéma de Haute-Savoie, propose aux enseignants de participer à *Anima-J*. M^{me} AGUESSE a donc postulé et sa classe a été retenue. Elle fera donc partie d'un jury d'enseignants qui sélectionne des films d'animation issus de la sélection officielle du Festival International du Film d'Animation d'Annecy. Cette sélection est ensuite proposée sur le temps scolaire aux classes des enseignants membres du jury *Anima-J*, ainsi qu'à quelques classes issues des écoles auxquelles sont rattachés les membres du jury. La classe de M^{me} AGUESSE, ainsi que les classes de CP et CP-CE1, participeront donc à une projection spéciale, en juin, au cinéma « *Rouge et Noir* ».

♦ Sortie à Lyon de la classe de CM1 :

Mardi 7 Février, les élèves de CM1 se sont rendus à Lyon, pour une visite de la ville sous les angles historique, géographique et scientifique.

- ✓ Le matin, les enfants ont participé à une visite *dans le quartier de Fourvière*, à la recherche des vestiges de l'Antiquité.
A l'aide de plans et d'un guide, les élèves, répartis en groupes, ont dû se situer sur leur carte pour pouvoir ensuite retrouver les vestiges suivants :
 - Les latrines (toilettes collectifs)
 - Le grand théâtre où les Romains venaient assister à des spectacles pour se divertir.
 - Le petit théâtre et son orchestra (la scène) recouverte de marbre
 - Des gradins au bord de l'orchestra, réservés aux personnes riches
 - Une fontaine, des thermes et des mausolées...
- ✓ L'après-midi, la classe s'est rendue au *Planétarium* de Vaulx-en-Velin.
Pendant l'atelier, en équipes de recherche, les élèves ont reconnu et classé des photos d'objets célestes du système solaire.
Puis, ils ont reconstitué le système solaire sous forme de maquette.
Ensuite, la classe a visité les salles d'exposition du Planétarium et cherché des informations sur la Lune et le système solaire.

Cette sortie à Lyon a été totalement financée par le Sou des Ecoles.

♦ Projet « Théâtre » de la classe de CM2 :

Depuis le mois de janvier, les élèves de CM2 se sont lancés dans un projet « Théâtre ».

Ainsi, les élèves reçoivent régulièrement la visite d'un intervenant : *Philippe LEONI*, le mardi après-midi, une semaine sur deux, pour une séance d'une heure.

Les enfants sont ravis et se sont bien pris au jeu de cette activité.

Cela leur est vraiment bénéfique avant l'entrée au collège.

L'objectif de ce projet est de développer les compétences d'expression orale des élèves et la confiance en soi.

En effet, ils sont à un âge où parler devant les autres implique la soumission au regard de ses camarades.

La maîtresse avait notamment remarqué que ses élèves devenaient de plus en plus introvertis, voire complexés, lorsqu'il s'agissait de parler devant les autres (récitation de poésie ou autre). D'autre part, l'enseignante avait noté que lorsque les enfants lisaient des textes, le ton et l'expression n'étaient pas forcément retranscrits (du fait d'un manque de compréhension de ce qu'ils lisent et/ou du non traitement de l'information au niveau de la ponctuation qu'implique pourtant l'expressivité du texte).

Grâce à ce projet, l'enseignante souhaite donc développer la lecture et la compréhension de textes à travers l'expression orale et physique (implication du corps dans l'interprétation). Ce travail en théâtre permettra aussi d'aider les élèves à développer leur confiance en eux et à mieux accepter le regard des autres lors de leurs prises de parole.

L'enseignante et l'intervenant réfléchissent encore à la production finale. Rien n'est encore arrêté à ce sujet, car tout dépendra de l'avancée et des progrès des élèves ...

Au terme de ce projet, il est possible que chaque élève produise un slam, qui serait, pourquoi pas, présenté devant les classes en fin d'année.

□ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet n° 2 du projet d'école : la mise en place de parcours éducatifs sous l'angle de la prévention et de l'éducation citoyenne :

Comme cela avait aussi été annoncé lors du premier conseil d'école, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place différentes actions de prévention dans le nouveau projet d'école.

Parallèlement au parcours artistique et culturel, les enseignantes ont ainsi souhaité mettre en œuvre un parcours éducatif citoyen.

Celui-ci permettra de :

- ✓ Sensibiliser davantage les élèves à la solidarité, grâce à la mise en place d'actions diverses au cours de l'année.
- ✓ Poursuivre la sensibilisation et l'éducation au respect de l'environnement.
- ✓ Mettre en place davantage d'actions de prévention de la santé.

⇒ Actions mises en œuvre dans la cadre de la sensibilisation à la solidarité :

- Intervention de l'association « Terre des Hommes - Suisse », pour sensibiliser les élèves aux conditions de vie des enfants à travers le monde. En effet, chaque année, cette association choisit de mettre à l'honneur un pays / une région du monde différente, afin de faire prendre conscience de l'hétérogénéité des conditions de vie des enfants à travers le monde. Cette année, il s'agissait de la Colombie et de l'Amérique du Sud. Ainsi, **Lundi 26 Septembre**, les classes de CP et CP-CE1 ont bénéficié d'une intervention d'une trentaine de minutes, qui a pris appui sur un conte. Pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2, cette intervention a duré 45 minutes et les enfants ont visionné un diaporama, qui a ensuite donné lieu à un débat. Ce projet a abouti à la « Marche de l'Espoir » du Dimanche 16 Octobre (sur le Quai du Mont Blanc, à Genève), à laquelle chaque élève a pu se rendre librement.
- Collecte de jouets pour Noël, en partenariat avec l'association « Arc en Ciel » de Saint Julien-en-Genevois.
- Collecte des cartouches d'encre vides.
- Collecte des bouchons, en collaboration avec l'association « Bouchons 74 ».

⇒ Actions mises en œuvre dans la cadre de la sensibilisation et de l'éducation au respect de l'environnement :

➤ Projet avec le Sidefage :

Comme chaque année depuis trois ans, les enfants du CP au CM2 ont bénéficié d'une intervention du Sidefage pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

Ces interventions ont lieu sur des demi-journées. Elles sont gratuites et sont totalement financées par le Sidefage.

Cette année, les thématiques abordées ont été les suivantes :

- **Les enfants de niveau CP** : le compostage : comprendre que la matière se transforme / repérer les petites bêtes qui agissent dans le compost / comprendre le principe du compostage.
L'intervention a eu lieu le **Jeudi 5 Janvier**.
- **Les enfants de niveau CE1** : apprendre à bien trier ses déchets / les bons gestes pour bien trier / acquérir le réflexe de trier / savoir distinguer les différentes matières pour trier correctement.
L'atelier a eu lieu le **Mardi 17 Janvier**.
- **Les enfants de niveau CE2** : la gestion et le traitement des déchets / le devenir des déchets en fonction de leur matière / les filières de traitement des déchets / découvrir les bénéfices du recyclage.
L'intervention a eu lieu le **Mardi 24 Janvier**.
- **Les enfants de niveau CM1** : apprendre à mieux consommer / faire réfléchir sur les modes de consommation / prévention des déchets (apprendre à consommer en évitant de produire des déchets) / développer une attitude responsable autour de la production des déchets / acquérir des gestes de prévention des déchets.
L'animation a eu lieu le **Jeudi 26 Janvier**.
- **Les enfants de niveau CM2** : le compostage : comprendre la transformation de la matière, connaître le cycle de la matière et la notion de biodégradabilité, comprendre le principe du compostage ...
L'intervention a eu lieu le **Jeudi 5 Janvier**.

Les enseignantes veillent à ce que chaque classe d'âge ait pu être sensibilisée aux différentes thématiques tout au long de sa scolarité en élémentaire.

➤ Visite de l'exposition « Les corridors de la nuit » :

Mardi 7 Mars et Vendredi 10 Mars, les élèves de CE2-CM1 et CM2 sont allés visiter l'exposition présentée en mairie sur le thème des « Corridors de la nuit ».

Les élèves ont ainsi pu avoir une explication détaillant le rôle des corridors biologiques, qui permettent aux plantes et aux animaux de se déplacer pour répondre à leurs besoins vitaux.

Cela a aussi aidé les enfants à mieux comprendre l'impact de la pollution lumineuse sur la faune nocturne. Pour illustrer cela, les élèves ont traversé trois tunnels représentant les milieux naturels pendant la nuit. A l'aide d'une lampe torche, ils ont dû retrouver quelques animaux des villes et des campagnes.

Ils ont également visionné une vidéo expliquant comment protéger les animaux.

La séance s'est conclue par un petit quiz.

Cette exposition a été très appréciée par la classe des CE2-CM1.

Pour les CM2, cette visite a servi d'introduction à une animation proposée quelques jours plus tard par la *Maison du Salève*, qui a alors permis d'approfondir le sujet avec les élèves.

➤ Projet « Jardinage » des classes de maternelle :

Cette année, les enseignantes de maternelle souhaitent remettre en place un projet de jardinage.

En effet, un des cinq domaines des nouveaux programmes de la maternelle s'intitule « *Explorer le monde du vivant* », et une des compétences à travailler est : « *Découvrir le monde végétal : réaliser des semis* ».

Pour cela, un travail sera mené en classe autour de la croissance des plantes et un spectacle intitulé « **Pépin dans le jardin** » sera proposé aux enfants le **Mardi 11 Avril**. Ce spectacle sera réalisé par la compagnie « *Planète Mômes* ». Il aura lieu à la salle polyvalente et sera financé par le Sou des Ecoles.

Voici un petit résumé de l'histoire : « *En ce début d'année, Pépin se rend chez son grand-père pour lui souhaiter une bonne année et une bonne santé. Pour la santé, c'est mal parti, car son grand-père a la jambe dans le plâtre ... Il ne va donc pas pouvoir s'occuper du potager cette année... ! En quittant son grand-père, Pépin a une idée : c'est lui qui fera le jardin ! Il se met tout de suite au travail. Mais comment fait-on un jardin ? Qui va l'aider ?* »

Ce spectacle aidera les élèves à comprendre comment s'occuper d'un potager et d'un verger au fil des saisons.

Les élèves réaliseront ensuite des plantations à l'école pour mettre en pratique ce qu'ils auront découvert pendant l'animation.

⇒ **Actions mises en œuvre dans la cadre de la sensibilisation et de la protection de la santé :**

➤ Intervention « Papillagou » :

C'est une intervention qui fait partie des actions mises en place pour la prévention des conduites à risques.

Cela concernera tous les élèves de CM1, ainsi que les CM2.

Lors de cette intervention, les élèves seront notamment sensibilisés à la prise de tabac et de drogue, aux effets négatifs et positifs du groupe, ...

Le but de cette action est de faire prendre conscience aux enfants des risques liés à certaines habitudes de consommation, de travailler sur les compétences psycho-sociales et de développer le sens critique des élèves.

Cette approche s'inscrit dans une action d'éducation à la santé et n'a pas pour vocation de se substituer aux parents qui ont une place majeure.

Cette intervention est mise en place en collaboration avec l'*Education Nationale* et une équipe formée d'une ou plusieurs psychologue(s) scolaire(s), d'assistantes sociales, des membres de l'ANPAA 74 (Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie), des membres d'associations de quartier, le *Service de Promotion de la Santé et de l'Action Sociale en faveur des élèves*, ...

Cette sensibilisation prendra la forme d'un jeu de piste, mené en équipes, dans l'enceinte de l'école. Tout partira d'un conte :

« *Papillagou et les enfants de Croque-Lune* », qui sera raconté aux enfants en amont, en classe. De là vont découler des séries d'énigmes à résoudre. Les enfants seront répartis en équipes et se déplaceront en fonction d'une fiche de route.

Ce jeu de piste se décompose en six étapes à réaliser. Normalement, trois étapes sont effectuées en CM1, puis les trois dernières sont mises en place en CM2.

Les enseignantes ont demandé s'il n'était pas possible que les CM2 puissent faire toutes les étapes cette année, exceptionnellement, puisque le projet vient d'être lancé. Mais, comme il est très difficile de trouver des dates communes aux différents intervenants, les CM2 ne pourront effectuer que les trois premières étapes de ce jeu de piste et ils poursuivront cette sensibilisation au collège.

Quant aux CM1, ils effectueront les trois premières étapes de ce jeu et ils le termineront l'an prochain en participant aux trois dernières étapes.

L'intervention se déroulera en deux temps :

- ◆ Une séance de trois heures pour **le jeu de piste**.
La date retenue est le **Mardi 2 Mai**, toute la journée (le matin pour les CM2 et l'après-midi pour les CM1).
- ◆ Une séance d'1h30 pour **un débat et un retour sur les énigmes à résoudre** = débriefing / restitution suite à la réalisation du jeu de piste.
Pour les CM2, cette seconde partie aura lieu le **Lundi 15 Mai**, au matin. **Pour les CM1**, la date a été fixée au **Vendredi 19 Mai**, au matin,

L'intervention est gratuite cette année. Elle n'est possible qu'avec le soutien d'acteurs financiers tels que l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, de communes et de regroupements de communes.

Il faudra voir si cela peut continuer l'an prochain. Tout dépendra des subventions départementales accordées à ce projet.

Une réunion de travail est prévue entre les intervenants et les enseignantes : le Lundi 10 Avril, à 12h00.

➤ **Projet « Apprendre à porter secours », avec le soutien de la Croix Rouge :**

Comme chaque année, tous les élèves de CM1 participeront à un cycle d'initiation aux gestes de premiers secours.

Les élèves de CM2 nouvellement arrivés cette année dans l'école et n'ayant pas bénéficié de cette action l'an dernier seront intégrés à ce projet.

L'équipe enseignante fera à nouveau intervenir la Croix Rouge d'Annemasse, en fin de cycle, pour permettre aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils auront appris au préalable en classe et de valider leur niveau de maîtrise de ces gestes vitaux.

La date d'intervention de la Croix Rouge n'est pas encore arrêtée.

Cette intervention, d'un coût d'environ 100€, sera totalement prise en charge par la Coopérative des Petites Souris.

➤ **Projet « Natation », pour les élèves de CP et CP-CE1 :**

- Un cycle piscine a déjà eu lieu en début d'année, pour les enfants de GS et une partie des CE1, ainsi que pour les enfants de CE2 et de CM1 qui n'avaient pas encore validé leur *Savoir Nager*. Les enfants ont alors bénéficié de 8 séances au Vitam'Parc.

- Quant aux enfants de CP et de CP-CE1, ils se rendront à la piscine **en période 5, le jeudi, du 4 Mai au 6 Juillet, pour 8 séances.**

Les enseignantes font encore une fois appel à la bonne volonté des parents pour les accompagner et les aider lors de cette activité.

A l'heure actuelle, la mise en place de cette activité est fortement compromise, car les maîtresses n'ont **pas suffisamment de parents** pour pouvoir la mettre en place en respectant les normes de sécurité liées aux sorties des classes.

A noter que la piscine est une activité obligatoire. Les enfants ne peuvent en être dispensés, sauf s'ils présentent un certificat médical contre-indiquant la pratique de cette activité.

Cette activité est très importante, car on se rend compte que de plus en plus de personnes ne savent pas nager et être autonomes dans l'eau, et que les noyades sont très fréquentes. Sur le plan personnel, cela amène vraiment les élèves à se dépasser et à dépasser leurs peurs.

➤ **Projet « Prévention des risques domestiques » des classes de maternelle :**

En mars, les enseignantes de maternelle ont mis en place un projet sur la **Prévention des risques domestiques.**

En effet, un des cinq domaines des nouveaux programmes de la maternelle s'intitule : « Explorer le monde ».

Une des compétences qui y figure est : « Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche ».

Afin de travailler cette compétence en classe, les maîtresses ont emprunté une mallette à l'OCCE 74 (Office Central de la Coopération à l'Ecole), organisme auquel l'école adhère pour la gestion de la Coopérative Scolaire. En plus de l'aide à la gestion financière des coopératives scolaires, l'affiliation à l'OCCE permet aussi d'avoir accès à du matériel pédagogique, et notamment à la mise à disposition d'un certain nombre de mallettes thématiques.

Dans la mallette empruntée, les enseignantes ont surtout exploité un DVD dont les personnages principaux étaient Lucas, un petit garçon, et Célestin, un gentil fantôme, qui était là pour l'empêcher de faire des bêtises et veiller à sa sécurité en lui expliquant les dangers. Les élèves ont été très sensibles à ces courts dessins animés qui leur montraient des situations concrètes pour eux (**exemples** : sauter sur un lit à étages, jouer dans la cuisine alors qu'une casserole est sur le feu, se couper avec un couteau...).

Les enseignantes ont aussi complété cette vidéo en organisant des ateliers de jeux, notamment un jeu d'observation du type « jeu du lynx », avec Célestin le fantôme, ainsi qu'un jeu de langage où les enfants devaient énumérer les dangers dans chaque pièce de la maison.

Les enseignantes remercient les parents qui sont venus les aider dans la mise en place de ces ateliers de jeux.

Enfin, les maîtresses ont demandé à la MAIF d'installer une exposition dans le hall d'entrée de la maternelle, durant une semaine. Cette exposition était composée de cinq grands panneaux représentant chacun une pièce de la maison. Les élèves ont alors pu observer, expliquer les dangers et essayer de trouver des solutions pour les éviter.

Les élèves se sont tous montrés très intéressés par ce travail.

L'objectif de ce projet était de sensibiliser les plus petits sur les comportements, les objets et les produits qui peuvent être dangereux pour eux et pour leur sécurité.

Les enseignantes espèrent que les parents pourront constater les effets bénéfiques de cette action à la maison ...

□ **Les projets de classe en lien avec le volet n° 2 du projet d'école, qui vise à mettre en place un parcours éducatif pour les élèves, sous l'angle de la prévention et de l'éducation citoyenne :**

♦ **Taille du verger communal par les élèves de CM2 :**

Comme chaque année, les élèves de CM2 ont participé à la taille du verger communal, aux Pommeraies.

Cet entretien du verger a eu lieu le **Lundi 3 Avril** au matin, en présence de Luc MERY, intervenant de l'association *Apollon 74* (= association de protection de l'environnement).

♦ **Animation pour les CM2 sur : « La biodiversité et les corridors biologiques » :**

Les élèves de CM2 bénéficient d'une intervention sur la biodiversité et les corridors biologiques.

Celle-ci se fait en collaboration avec ***la Maison du Salève***.

En effet, dans le cadre d'une étude sur la qualité écologique du patrimoine naturel de la commune d'Archamps, il a été mis en évidence que les principaux enjeux de maintien de la biodiversité étaient les suivants :

- le maintien des corridors biologiques qui connectent le Salève à la plaine.
- la conservation des vergers haute-tige, dans le haut de la commune.
- la préservation des reliquats de zones humides. En effet, par sa position en tête de bassin versant, la qualité chimique et biologique des cours d'eau doit être améliorée.
- le maintien, voire le renforcement du patrimoine arboré : présence de gros chênes, pouvant assurer la présence du Grand Capricorne (insecte).

Au regard de ces enjeux, une intervention est proposée par la *Maison du Salève*. Elle fait suite et vient compléter une animation pédagogique à laquelle a participé la maîtresse de CM2 en octobre dernier.

Cette animation se déroule en deux temps, en présence de ***Frédéric Dumoulié***, animateur de la *Maison du Salève* :

- ⇒ **Jeudi 30 mars au matin**, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une intervention en classe. Différents ateliers ont alors été proposés aux élèves (questionnement, jeu de "rôles"...).
- Ils ont permis d'aborder les thèmes suivants :
- les corridors entre le Salève et la plaine (observation de traces d'animaux / lecture de paysages / ...)
 - l'écologie de l'animal *Grand Capricorne* (insecte) et de la *Chouette*

Ces travaux en groupe avaient pour but de préparer une sortie à suivre sur le terrain.

- ⇒ **Jeudi 13 avril après-midi**, une sortie sur le terrain, sur le thème de la Forêt, aura lieu dans le Bois des Chênes, en lien avec ce qui a été réalisé en amont en classe le *Jeudi 30 Mars*.

Ces deux interventions permettront aux élèves de :

- comprendre la notion d'espace naturel et de corridor.
- observer les corridors biologiques sur le territoire du Genevois.
- mieux comprendre la notion de corridors biologiques sur le territoire du Genevois.
- connaître les besoins des animaux.
- comprendre la notion de déplacement des animaux.
- savoir observer le paysage
- savoir identifier des corridors

Ces deux animations sont financées par la CCG, dans le cadre des "*Contrats Corridors*".

□ **Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet n° 4 du projet d'école : le développement des relations avec les familles et des partenariats, l'amélioration de la communication :**

➤ **Les élections des délégués-élèves qui participent au Conseil d'Ecole :**

Cette année encore, les enseignantes ont décidé de reconduire les élections des délégués-élèves. En effet, quand elles ont fait le bilan de l'an dernier, elles ont trouvé que ce projet permettait vraiment d'impliquer les élèves dans la vie de l'école et que leurs idées permettaient de faire évoluer des choses et de les voir aussi d'une autre façon. Les maîtresses ont donc trouvé qu'il était important et bénéfique d'avoir des représentants d'élèves à leurs côtés, lors des Conseils d'Ecole.

Les délégués-élèves ont été élus le **Vendredi 7 Octobre 2016**, comme les délégués de parents.

Les élections ont été organisées comme des vraies élections, avec des campagnes électorales menées dans les classes, et un scrutin réalisé avec le « vrai » matériel électoral.

Ces délégués ont été élus par classe, du CP au CM2. Il y a donc six délégués. Il y a un titulaire et un remplaçant par classe. Ils alternent pour avoir chacun l'occasion de vivre l'expérience d'un Conseil d'Ecole. **Mardi 4 Avril**, ce sont les suppléants qui ont été invités à participer au Conseil d'Ecole.

Un travail de dialogue et de concertation est systématiquement mené en amont dans les classes pour faire remonter les idées / les suggestions / les remarques des élèves. De véritables conseils de classe sont donc organisés au préalable dans chaque classe d'élémentaire.

Tous les délégués-élèves se réunissent ensuite avec la Directrice, pour trier et préparer les questions qui seront présentées au Conseil d'Ecole. Si des réponses ont déjà pu être apportées à certaines de leurs questions lors des réunions préparatoires, ces questions ne sont donc pas évoquées en Conseil d'Ecole. Ces réunions de délégués sont l'occasion de faire le point sur ce qui va et ne va pas dans le fonctionnement général de l'école.

Lors des conseils de délégués, différentes problématiques sont abordées et permettent de poser, de clarifier, de préciser les choses, et de les améliorer en passant par la médiation des délégués.

Les délégués sont donc chargés d'en reparler ensuite en classe avec leurs camarades, et de leur faire remonter toutes les problématiques qui ont été abordées et soulevées lors des réunions de délégués.

Les délégués sont aussi chargés de faire un retour à leurs camarades par rapport aux réponses qu'ils ont obtenues au Conseil d'Ecole. Un temps est donc banalisé dans les classes pour permettre aux délégués de faire un retour à leurs camarades sur les Conseils d'Ecole et sur les conseils de délégués.

Les délégués de classe sont donc de vrais médiateurs.

➤ **La mise en place de projets réguliers inter-classes :**

L'école grandit, mais les enseignantes souhaitent qu'elle garde son âme d'école de village, et qu'elle permette aux enfants du village de tous se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître.

Pour cela, les maîtresses organisent régulièrement différents temps de rencontre entre les classes.

Cela passe par des projets tels que :

❖ Des lectures d'albums : ainsi, à l'occasion des fêtes de Noël, les classes de grands ont été associées à des classes de petits. Les grands se sont entraînés à lire des histoires à voix haute sur le thème de Noël, et ils sont ensuite allés les lire aux plus petits. Puis, ils leur ont posé des questions pour vérifier s'ils avaient bien compris les histoires lues. Ce temps de partage a été très apprécié de tous.

❖ Des ateliers de cuisine : à l'occasion de la Chandeleur, petits et grands se sont à nouveau retrouvés pour partager un moment de convivialité, autour de la préparation d'une recette cette fois-ci. Les élèves ont ainsi pu réaliser ensemble la recette des crêpes qu'ils ont ensuite dégustées. Cet atelier a lui aussi été un grand succès. Petits et grands aiment se retrouver pour ces moments d'activité et de partage.

➤ **L'alimentation régulière du site internet de l'école :**

En septembre 2015, l'équipe enseignante avait fait la demande d'ouverture d'un site internet pour l'école auprès de la DSDEN 74. En effet, les enseignantes souhaitaient ainsi aider les familles à s'investir davantage dans la vie de l'école et leur permettre de mieux se rendre compte de ce qu'il s'y passe et s'y fait au fil des mois.

Ce site est consultable à l'adresse suivante : **www.ac-grenoble.fr/ecole/74/archamps/**

Malheureusement, les maîtresses constatent que ce site n'est que très peu visité, alors que le travail nécessaire pour l'alimenter est vraiment conséquent.

Les enseignantes notent que les parents semblent porter peu d'intérêt à ce site et aux activités proposées à l'école en général. Elles font remarquer aussi qu'il n'y a que de très rares retours de parents concernant les activités ou le travail fait, mis à part les retours négatifs.

Les enseignantes expliquent que cela devient très décourageant, car l'équipe est tout de même une équipe très motivée et très investie, qui essaie sans cesse de trouver de nouvelles idées et de nouvelles activités à proposer aux enfants, et qui s'efforce de faire vivre le projet d'école en s'appuyant sur le soutien financier du Sou des Ecoles pour y parvenir.

Les maîtresses en profitent d'ailleurs pour remercier vivement le Sou des Ecoles pour les subventions allouées chaque année.

Cependant, l'équipe enseignante a le sentiment d'être en général peu soutenue par les parents.

Les maîtresses regrettent que beaucoup de parents ne semblent porter que peu d'intérêt à ce qui est fait à l'école avec leurs enfants.

Pourtant, l'équipe enseignante insiste sur le fait que toutes les écoles ne proposent malheureusement pas forcément autant de choses à leurs élèves, toutes les écoles n'ont pas des enseignantes investies et une association de parents motivée et impliquée, cela est même plutôt assez rare.

De leur côté, les représentants de parents font remonter qu'ils sont très contents des activités proposées à l'école grâce au soutien du Sou des Ecoles, et qu'ils sont bien conscients que les maîtresses s'investissent énormément pour leurs enfants, aussi bien dans le travail fait en classe et les sorties proposées, que dans les documents transmis aux familles (cahiers de vie, ...).

Suite aux remarques des maîtresses et pour favoriser davantage la communication, il est proposé aux enseignantes de :

- inscrire le lien du site internet de l'école sur la page de garde du cahier de liaison des élèves.
- faire apparaître le lien du site internet de l'école dans la lettre d'information mensuelle du village.

➤ **La mise en place d'un livret scolaire numérique en élémentaire (avec le logiciel Livreval) et d'un carnet des apprentissages en maternelle :**

En septembre 2015, l'équipe enseignante avait fait une demande d'adhésion au logiciel de livrets numériques « Livreval », afin de faciliter l'accès aux livrets scolaires pour les familles.

L'équipe enseignante constate que les livrets scolaires numériques ne sont pas systématiquement consultés par les parents, alors que les enseignantes avaient pourtant opté pour ce système afin de faciliter la communication avec les familles.

En général, les maîtresses remarquent que peu de familles suivent réellement ce qui est fait à l'école.

Cela se retrouve aussi dans la consultation des informations diffusées dans le cahier de liaison. Les enseignantes notent qu'il faut systématiquement relancer et insister pour obtenir la signature des différentes informations et des différents formulaires.

Les enseignantes s'inquiètent vivement de ce manque d'investissement et d'intérêt car cela a des conséquences sur la motivation des élèves et sur celle des enseignantes.

➤ **Le développement du partenariat avec le collège :**

Afin de faciliter l'entrée en 6^{ème} des élèves de CM2, différentes actions de liaison ont été mises en place avec le collège.

♦ **Intervention du principal du collège Jean-Jacques ROUSSEAU :**

Monsieur LEPELIER, principal du collège Jean-Jacques ROUSSEAU, est venu à l'école **Mardi 7 Mars**, pour présenter l'entrée au collège aux enfants de CM2 et à leurs parents.

Il a ainsi pu répondre aux questions que se posaient petits et grands.

♦ **Défi lecture entre une classe de 6^{ème} du collège Jean-Jacques Rousseau et la classe de CM2 :**

Les CM2 et les 6^{ème} vont lire trois livres communs au cours de l'année.

Une rencontre aura ensuite lieu entre les deux classes, (certainement Lundi 12 Juin au matin). Elle donnera lieu à divers ateliers de travail au cours desquels 6^{ème} et CM2 seront mélangés. En amont, les élèves auront préparé des questions sur les livres lus, des jeux (mots mêlés, cartes tabou, jeu de l'oie) et ils auront choisi un passage à lire par livre.

♦ **Visite du collège pour les CM2 :**

La date n'est pas encore arrêtée.

Les CM2 iront visiter le collège pendant une journée. Ils auront aussi l'occasion de déjeuner au self.

Ce sera une belle occasion pour eux de mettre un pied dans leur futur établissement et de commencer à y prendre des repères.

♦ Présentation de l'entrée en 6^{ème} par un professeur principal :

Ce projet est à l'étude pour la fin de l'année. En effet, cela permettrait de répondre aux dernières questions que les enfants de CM2 se posent et cela les aiderait à aborder la 6^{ème} de façon beaucoup plus sereine.

Par ailleurs, M^{me} NAGY propose de faire intervenir des anciens élèves pour témoigner de leur expérience. Les maîtresses trouvent l'idée très intéressante et vont réfléchir à la façon de la mettre en place en fin d'année.

4) Remarques / Questions des parents :

1. Quelle est la procédure en cas d'accident matériel ou non, pendant le temps scolaire et/ou périscolaire ?

Qui est en charge d'établir un constat pour les assurances ?

Existe-il un cahier d'incidents ou de soins ?

- ♦ Quand un accident survient sur le temps scolaire, un rapport d'accident est rapidement rédigé par la directrice et les enseignantes concernées. Celui-ci se fait en appui sur un formulaire-type, avec récit des circonstances et schéma de l'accident. Ce rapport est ensuite transmis aux parents et envoyé à l'IEN. L'école en garde elle aussi un exemplaire qu'elle archive. Ce sont les parents dont l'enfant est concerné par l'accident qui s'occupent de contacter directement leur assurance. L'école ne fait que mettre en contact les parties quand plusieurs enfants sont impliqués dans un accident, ensuite les assurances et les parents gèrent les choses de leur côté, l'école n'intervient plus si sa responsabilité n'est pas engagée.

C'est pour cette raison qu'en début d'année, une grande attention est accordée à la vérification systématique des attestations d'assurance. Cela permet en effet d'éviter bien des mauvaises surprises quand un accident survient.

D'autre part, il existe aussi un cahier de soins dans lequel les enseignantes consignent tous les incidents qui sont survenus et qui ont demandé un soin. Ce cahier est obligatoire. Il y a un cahier en maternelle et un cahier en élémentaire.

Les parents sont toujours informés des accidents survenus, qu'ils soient plus ou moins importants.

- ♦ En ce qui concerne le temps périscolaire, Monsieur le Maire répond qu'avant, aucune procédure spécifique n'était mise en place en mairie pour gérer les accidents périscolaires.

Désormais, il y aura des rapports internes qui seront remis aux parents. Ceux-ci iront ensuite faire une déclaration à leur assureur. Tous les accidents de cette année vont être repris. Si la mairie est mise en cause, elle fera alors une déclaration à son assurance. Avant, la mairie renvoyait directement les parents vers leur assurance. Un rapport était fait, mais à titre conservatoire seulement, il ne pouvait pas être transmis aux familles.

La mairie s'est aussi aperçue que de son côté, elle ne procédait pas à une vérification systématique des assurances en début d'année (vérification de la responsabilité civile et de l'individuelle accident), notamment pour les TAP. La mairie ne regardait pas si les enfants étaient bien couverts pour le temps scolaire et périscolaire. L'an prochain, une attestation d'assurance extrascolaire sera demandée par la mairie aux familles, pour l'inscription aux TAP.

Concernant le cahier d'accidents pour le temps périscolaire, Monsieur le Maire annonce qu'il existe un cahier d'incidents. En effet, Valérie fait remonter les événements survenus sur le temps périscolaire à la DGS (grâce à des fiches d'incidents) et les parents peuvent ensuite être convoqués en mairie selon la gravité des faits.

Valérie informe que peu de soins sont dispensés sur le temps périscolaire, car comme sur le temps scolaire, très peu de soins sont autorisés. Les familles sont toujours mises au courant si nécessaire.

2. Les toilettes du parc sont très sales, et parfois même fermés.

Qui est en charge de l'entretien ? Qui s'occupe de l'ouverture et de la fermeture de ces toilettes ?

Des dégradations ont eu lieu ces derniers jours, quand seront-ils de nouveau en service ?

- ♦ Les toilettes sont ouverts le matin par un agent de la mairie et ils sont fermés le soir par Valérie.

Quand les toilettes sont fermés, c'est qu'ils ne sont pas propres.

Il y a désormais un agent qui passe trois fois par semaine pour l'entretien des toilettes. Monsieur le Maire fait aussi remarquer qu'il faut aussi que les gens soient plus respectueux par rapport à l'hygiène et à la propreté des toilettes.

La mairie déplore un grand manque de civisme dans l'utilisation de ces lieux. En effet, les robinets ne sont souvent pas fermés, les toilettes sont régulièrement dégradés,

Monsieur le Maire annonce qu'il y aura prochainement des toilettes publiques autonettoyants près du parc. Ces toilettes seront totalement gratuits.

3. Les toilettes de la cour de l'école ne sont pas toujours très propres eux aussi et il manque régulièrement du papier. C'est une question qui revient fréquemment.

- ♦ La mairie répond que les toilettes de l'école sont nettoyés tous les jours.

Ils ont été fermés suite aux incidents évoqués au moment des questions des élèves.

4. Les pots de fleurs à l'entrée de la maternelle sont remplis de mégots de cigarettes. Est-il possible de les nettoyer ?

- ◆ M^{me} DOMENJOUR rappelle qu'il est interdit de fumer aux abords de l'école. Les fumeurs ne doivent pas le faire. M^{me} DOMENJOUR déplore une nouvelle fois le manque de civisme des gens. D'autre part, en raison du plan Vigipirate, la mairie n'a pas le droit d'installer des poubelles et/ou des cendriers à proximité de l'école. Les pots de fleurs seront nettoyés.

5. Plusieurs enfants se plaignent d'un contact (attitude) trop disciplinaire avec Mohd, Stéphanie et Yvette lors des TAP. Le karaté nécessite de la rigueur, ils en ont conscience, mais les enfants qui n'ont pas choisi l'activité ont du mal à se sentir à l'aise durant l'animation.

- ◆ La mairie rappelle qu'il y a des enfants perturbateurs qu'il faut canaliser si on veut que tous les autres enfants du groupe puissent profiter pleinement de l'activité. La mairie fait aussi remarquer que cette discipline demande de la rigueur. Valérie passe régulièrement dans les groupes pour veiller au bon déroulement des activités et selon elle, les intervenants semblent pourtant avoir la même façon de gérer les différents groupes ... Par ailleurs, la mairie met en évidence le fait que les intervenants s'adaptent beaucoup à l'humeur et à la fatigue des enfants, et qu'ils modifient les activités en fonction de l'état et de la motivation des enfants. Quant aux parents-délégués, ils pensent qu'il faut reparler avec les intervenants du karaté, afin de recadrer les choses, pour que cette activité reste bien de la simple initiation. Les représentants de parents pensent que l'on va trop loin dans les exigences ... D'autre part, la mairie informe que pour l'année prochaine, elle envisage que les enfants choisissent une à deux activités sur l'année.

6. Serait-il possible de mettre en place une navette qui permettrait de faire la liaison entre l'école d'Archamps et le centre de loisirs de Collonges le mercredi à midi ?

Des familles souhaitent savoir si le voyage pourrait être organisé par la mairie.

- ◆ La mairie répond qu'elle n'a pas la compétence *Petite Enfance*, ni la compétence Transport. Cela est de la compétence du centre de loisirs de Collonges et de la Communauté de Communes du Genevois. Les familles concernées peuvent faire appel au *Proxybus* en se regroupant.

7. Concernant la cantine, lors du service des élémentaires, les enfants n'ont régulièrement pas ou peu de plat chaud. Est-il normal que les enfants non-inscrits dans les règles mangent les portions prévues pour les enfants inscrits ?

Lorsque les enfants non-inscrits profitent du service, leur repas n'est pas commandé, mais il est facturé.

Le tarif de ce service est-il suffisamment dissuasif ?

Est-il aussi possible de prévoir des repas de secours ? Ou des repas en plus ?

- ◆ La mairie concède que le tarif de 10€ facturé pour les repas des enfants non-inscrits n'est en effet pas du tout dissuasif. Valérie informe qu'il y a des boîtes de conserve au cas où (des raviolis), en complément, pour les enfants inscrits en plus. Valérie fait aussi part de l'existence d'un menu de secours, mais elle insiste sur le fait que ce n'est que le fournisseur qui peut donner le feu vert pour mettre en place ce menu, et cela ne peut se faire qu'en cas de force majeure. Valérie rappelle qu'il y a toujours des repas supplémentaires prévus en plus, mais cela a aussi un certain coût pour la mairie. Monsieur le Maire se pose la question de passer à 20€ le repas non réservé pour voir si ce surcoût permettrait de limiter ou non les enfants non-inscrits. Les parents-délégués soulèvent l'idée de monter jusqu'à 30€ si l'on souhaite vraiment un effet dissuasif. Monsieur le Maire souhaite faire remonter cette problématique en conseil municipal et en rediscuter avec ses collaborateurs.

8. Serait-il possible de plus communiquer par mail ? Principalement pour les informations qui ne nécessitent pas de signature ou d'autorisation.

- ◆ Les enseignantes rappellent qu'elles ont malheureusement beaucoup de mal à obtenir la consultation des mots et des informations, qu'il s'agisse de mots collés dans les cahiers de liaison ou d'informations envoyées par mails. Les maîtresses font remarquer qu'il faut énormément de relances pour parvenir à la consultation des informations et cela empiète nettement sur le temps de classe chaque matin, c'est une perte de temps considérable qui se fait au détriment des apprentissages. L'équipe enseignante ne pense pas que le fait de passer par les mails facilitera les choses. En effet, les maîtresses rappellent qu'elles ont déjà fait un certain nombre d'efforts pour faciliter la communication avec les familles (mise en service d'un site internet pour l'école / mise en place de livrets numériques / ...) et que malheureusement, cela n'a permis aucune amélioration. Au vu des résultats obtenus avec la consultation du site internet et des livrets numériques, communiquer par mail demanderait un travail supplémentaire de mise en ligne qui ne serait pas forcément rentabilisé. Les enseignantes mettent aussi en avant le fait qu'il est plus difficile de suivre la consultation des mots par mails que sur papier. En effet, la signature manuscrite atteste de la lecture de l'information.

9. Les petits de maternelle ont-ils accès à un verre d'eau après la sieste et/ou à leur convenance ?

- ◆ Les enseignantes répondent qu'un verre d'eau leur est régulièrement proposé et quand les enfants ont soif, ils demandent et sont systématiquement servis.

10. En tant que contribuables archampois, nous nous demandons pourquoi les élèves de l'école ne se rendent pas au Salève pour pratiquer du ski de fond ? Il semblerait pourtant que des personnes diplômées et rémunérées soient présentes au foyer. D'autres écoles s'y sont rendues cette année.

- ◆ L'équipe enseignante rappelle qu'organiser un cycle ski de fond implique d'avoir de la neige, ce qui est de moins en moins le cas actuellement dans notre région ...
Selon la mairie, il y a eu suffisamment de neige cette année et certaines classes d'autres écoles ont pu mettre en œuvre cette activité.
Les maîtresses font remarquer que la neige est certes tombée, mais pas en quantité suffisante pour pouvoir mettre en place un cycle de ski suffisamment long et permettant un apprentissage dans de bonnes conditions, car la neige tombée n'est pas restée en quantité suffisante très longtemps.
Par ailleurs, l'équipe enseignante rappelle que la mise en place d'un cycle de ski de fond demande d'avoir des maîtresses formées pour cela et intéressées pour le faire, ce qui n'est malheureusement pas le cas chaque année.
Les maîtresses mettent aussi en avant qu'un tel projet implique d'avoir des parents agréés. Or il est déjà très difficile d'avoir des parents pour accompagner les sorties « ordinaires », donc les enseignantes savent que pour passer un agrément de niveau assez élevé, il n'y aura pas de parents volontaires. Or sans parent accompagnateur agréé, il ne peut y avoir de sortie ski... A noter aussi que les animateurs ne peuvent en aucun cas se substituer aux parents agréés.
La mairie fait remarquer qu'à défaut d'encadrants suffisants, il est peut-être possible de mettre en place une activité raquettes. Les enseignantes sont tout à fait d'accord sur ce point, mais là encore, cette activité demande des parents avec un autre agrément.
Enfin, les enseignantes rappellent que cette activité a un certain coût et que sa mise en place implique des sacrifices sur la réalisation d'autres sorties. Il faut donc faire des choix. Le projet d'école est là pour aider à prioriser et fixer des objectifs.

11. Pourquoi n'y a-t-il plus de projets d'enfants aux cérémonies officielles du monument aux morts lors des commémorations ?

- ◆ L'équipe enseignante fait remarquer qu'il y a toujours eu des enfants aux cérémonies officielles, sauf cette année pour le 11 novembre 2016.
En effet, il y a de moins en moins d'élèves disponibles pour participer à ces commémorations, et les enseignantes ne sont pas non plus forcément toujours disponibles pour pouvoir les mettre en place.
Par ailleurs, les enseignantes font remarquer qu'on ne peut malheureusement pas demander toujours aux mêmes maîtresses de se charger chaque année de la gestion des cérémonies officielles, sachant que chacune d'elle travaille déjà sur le devoir de mémoire en classe avec ses élèves.
Les maîtresses demandent aussi à ce qu'une organisation soit mise en place en amont entre l'école, les parents et la mairie.
Les délégués de parents suggèrent l'idée de demander si des parents bénévoles ne pourraient pas s'investir pour participer à l'encadrement des enfants au cours de cette cérémonie. Des parents seraient apparemment prêts à prendre en charge un groupe d'enfants.

12. Route de chez Pugin, pourquoi le salage n'est pas assuré ? La circulation est difficile et dangereuse l'hiver.

- ◆ M^{me} DOMENJOUR assure que le salage est fait régulièrement sur la route.
Elle fait aussi remarquer que beaucoup de gens roulent trop vite et qu'il y a beaucoup d'incivilités sur cette petite route (les gens se garent n'importe où et n'importe comment).
La mairie informe que la police pluri-communale va bientôt prendre ses fonctions et qu'elle interviendra au retour des vacances pour régler notamment les problèmes de vitesse, de stationnement et de non-respect des passages-piétons.
La police pluri-communale fera régulièrement des tournées de surveillance dès la rentrée des vacances de printemps.

13. Dans le contexte politique actuel, certaines mairies vont revenir à la semaine des quatre jours. Avez-vous déjà une position sur le sujet ? Seriez prêts à consulter la population à ce sujet ?

- ◆ M^{me} DOMENJOUR rappelle que pour l'instant, le PEDT actuel, avec les horaires de fonctionnement mis en place depuis la rentrée 2016, a été accepté pour une durée de trois ans.
Tout dépendra donc des élections présidentielles. La mairie se conformera alors aux consignes de l'Etat et pourra consulter les parents, en temps voulu.

5) Le projet de nouvelle école :

La parole est donnée à M^{me} DOMENJOUR, pour une brève présentation du projet de nouvelle école.

M^{me} DOMENJOUR explique que le **Lundi 23 Janvier dernier**, une réunion a permis de consulter une commission pour la nouvelle école. Y ont participé des représentants de parents d'élèves (M^{me} CASAYS et M^r BOLLIET), des représentantes de l'équipe enseignante (M^{mes} CHAPPAZ, DELAY et GAL), une représentante des ATSEM (M^{me} GUICHON), des élues (M^{mes} DEVIN et DOMENJOUR), des membres de la mairie (M^{me} CARBONERO (DGS), M^{me} LASLAZ (*Chargée de Projets Urbanisme et Aménagement à la mairie*)), et le cabinet d'AMO.

Cette réunion a eu pour objectif de consulter les différentes parties, afin de commencer à rédiger le cahier des charges de la nouvelle école.

Parallèlement à cela, deux visites d'écoles ont été organisées (à Esery et à Esserts-Salève), afin de découvrir d'autres bâtiments et d'autres fonctionnements. Cela a permis de compléter la liste des besoins.

La commission s'est à nouveau réunie le **Mercredi 8 Février**, en présence cette-fois ci de M^r LICITRI, Inspecteur de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois.

Depuis, le projet de la nouvelle école a avancé et le concours d'architectes a été lancé. Il a abouti à la sélection de trois architectes, qui ont désormais trois mois pour proposer leur projet. Une commission se réunira en juin, pour discuter de ces trois propositions de projets afin de n'en retenir qu'une seule.

Il est prévu que le nouveau bâtiment ouvre ses portes pour la rentrée 2019.

Ce projet aura un coût de huit millions d'euros HT. Le département, la région et la mairie en assureront le financement.

❖ Remerciements :

La Directrice remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole pour leur attention tout au long de ce second conseil d'école.

La séance est levée à 21h20.

Archamps, le 21 Avril 2017

Virginie NAGY (*parent délégué*)

Yannick GAL (*directrice*)